

TITRE PROFESSIONNEL
CONDUCTEUR DE TRANSPORT
EN COMMUN DE LA ROUTE

DIPLÔME DE NIVEAU 3





Objectifs généraux

- Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun



Les + de la formation

- Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier.
- Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situations professionnelles pour un maximum d'efficacité.
- Accès à un portail de formation aux langues vivantes pendant une durée de 12 mois
- Des moyens matériels performants et innovants : véhicules équipés pour la prise en charge des Personnes à Mobilité Réduite



Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels).
- Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.



Validation

- Titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route (Niveau 3/RNCP 31085).
- Certificat SST.
- Attestation de formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies
- Carte de Qualification Conducteur.



Agrément

- Agrément technique du centre délivré par la DREETS



Public et Prérequis

- Titulaires du permis B, âgés d'au moins 21 ans le premier jour de la session d'examen.
- Aptitude médicale conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012.



Durée

- 6 mois.



Modalités de formation

- Présentiel.
- Période de formation en centre de formation et en entreprise (en alternance).



Équivalences

- Le TP CTCR est composé d'un seul bloc de compétences, il ne peut donc pas être validé partiellement.
- Le TP CTCR ne peut pas être obtenu par équivalence et ne donne pas d'équivalence à faire valoir pour l'obtention partielle d'un autre diplôme.



Documents administratifs remis

- Attestation de fin de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Contenu

- Règles générales du code de la route et spécificités liées aux véhicules de transport en commun
- Consignes d'exploitation et contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun
- Conduite et manœuvres en sécurité de tout type de véhicules de transport en commun
- Accueil, information de la clientèle
- Prestation commerciale de l'entreprise
- Mise en œuvre des procédures en cas de situation difficile, incident ou accident
- Détection, localisation d'un dysfonctionnement et renseignement des services concernés
- Principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Prévention des risques physiques et sécurité



N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	3h30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 	MOYENS À PLANIFIER	Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
2	Acquérir les connaissances requises pour se préparer à l'épreuve théorique générale	22h30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositions légales en matière de circulation routière ▪ Le conducteur ▪ La route ▪ Les autres usagers de la route ▪ Réglementation générale et divers ▪ Porter secours ▪ Précautions nécessaires en quittant le véhicule ▪ Eléments mécaniques ▪ Eléments liés à la sécurité ▪ Equipements de sécurité des véhicules ▪ Utilisation du véhicule et respect de l'environnement 	MOYENS À PLANIFIER	Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
3	Acquérir les connaissances requises pour se préparer aux interrogations orales et écrites	30h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les situations dégradées et accidents ▪ Le conducteur ▪ L'équipement des véhicules ▪ La réglementation sociale européenne et française ▪ La réglementation transport ▪ Les documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport) ▪ Les masses et dimensions des véhicules ▪ Les règles de circulation et signalisation spécifiques ▪ La mécanique ▪ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ▪ Le comportement en présence d'un accident ▪ La conduite en montagne ou zones accidentées ▪ Les gestes et postures, accident du travail ▪ Le chargement, la surcharge ▪ Le dépassement ▪ La dynamique du véhicule ▪ L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ▪ L'éco-conduite et conduite citoyenne ▪ Les angles morts, les porte-à-faux ▪ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau ▪ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite 	MOYENS À PLANIFIER	Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
4	Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun	21h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des différentes réglementations sociales <ul style="list-style-type: none"> - RSE (réglementation sociale européenne) - Réglementation sociale nationale - Vérification et utilisation du tachygraphe ▪ Lecture de carte et calculs professionnels <ul style="list-style-type: none"> - Cartes routières, GPS, internet, itinéraire ▪ Contrôles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Réglage siège, volant, rétroviseurs et autres équipements - Éthylotest anti démarrage (EAD) - Documents de bord - État intérieur et extérieur du véhicule - Les niveaux - Les organes du véhicule - Les équipements dont la plateforme PMR - Les zones du véhicule propices à la criminalité et au trafic de clandestins - Les signalements ▪ Les consignes d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes embarqués - Les tableaux de roulement et planchette d'horaires - La régulation - Les supports d'enregistrement 		<p style="text-align: center;">MOYENS À PLANIFIER</p> <p style="text-align: center;">Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p style="text-align: center;">Autocar(s)</p>
N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
5	Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun	168h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite d'un autocar <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des commandes - Les règles de sécurité et le respect du code de la route - Adaptation de l'allure aux conditions de circulation - Conduite de nuit - L'anticipation - Réaction des autres usagers de la route - Les usagers vulnérables - Utilisation d'une carte routière et/ou d'un dispositif de navigation - L'attitude professionnelle en toute circonstance ▪ Manœuvres <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des commandes - L'arrêt commercial - Les manœuvres en toute sécurité 		<p style="text-align: center;">MOYENS À PLANIFIER</p> <p style="text-align: center;">Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p style="text-align: center;">Autocar(s)</p>

Epreuves anticipées de conduite (Conduite sur route, Hors circulation et ETG) : 17h30

N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
6	Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun	35h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accueil <ul style="list-style-type: none"> - Attitudes et bienveillance - Les équipements - La plateforme adaptée aux personnes à mobilité réduite - Les risques ▪ Renseignement à la clientèle <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des systèmes embarqués - Sources d'informations relatives au réseau - Communication - Base d'anglais 		MOYENS À PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia Autocar équipé PMR et Girouette
N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
7	Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun	21h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le matériel embarqué <ul style="list-style-type: none"> - Le SAE - La billettique - Le système d'information voyageur - Le matériel de confort ▪ Le contrat de transport <ul style="list-style-type: none"> - Les titres de transport (billet individuel et billet collectif) - La gestion de caisse ▪ La prestation (en occasionnel ou service librement organisé) <ul style="list-style-type: none"> - Présentation personnelle - Présentation des équipements et du déroulement du voyage - Présentation des prestations de l'entreprise 		MOYENS À PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
8	Prévenir les risques et mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situations difficiles, incident ou accident dans le cadre d'un transport en commun	35h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention des risques <ul style="list-style-type: none"> - Les accidents en circulation et à l'arrêt - Secourisme - Moyens de lutte contre les incendies - Constat amiable ▪ Situations difficiles <ul style="list-style-type: none"> - Incivilité et vandalisme - Principe de base de gestion des situations difficiles ▪ Hygiène de vie <ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes physique et mentale - Alcool, tabac, médicament... - Sommeil - Alimentation - Sensibilisation aux troubles musculo squelettiques (TMS) 		MOYENS À PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia Simulateur feu ou aire de feu
N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
9	Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun.	7h00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle des différents organes, éléments constitutifs, principe de fonctionnement, caractéristique et utilisation ▪ Réinitialisation d'un système ▪ Comportement commercial face à un dysfonctionnement ▪ Transmission de l'information en cas de dysfonctionnement 		MOYENS À PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

Evaluations en Cours de formation : 35h00

N° SÉQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
10	Evaluer les acquis de la formation et synthèse du stage	3h30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation des compétences acquises ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS À PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

Session d'examen : 35h00